



CENTRE SOCIAL La Renardière

- Deux accompagnateurs par site au minimum
- Un engagement pour l'année scolaire qui commence début octobre, jusqu'à mi-juin.
- Action gratuite pour les familles
- Sorties et ouverture culturelle
- Suivi trimestriel en lien avec les parents, l'enfant, l'enseignant et les accompagnateurs.

Vous avez une question ou besoin d'une information complémentaire ?

Contactez le Mickaël au 06.30.63.11.40 ou par mail :
mickael.bourion@famillesrurales.org

Centre Social La Renardière
Familles Rurales
3 rue de la Meurthe
54360 MONT-SUR-MEURTHE
03 83 74 45 38



Pôle Enfance

CLAS

Contrat Local
d'Accompagnement
à la Scolarité

Du CP au CM2

après l'école de 16h15 à 18h15.

Les mardis à XERMAMÉNIL

Les vendredis à MONT-SUR-MEURTHE

GRATUIT

(avec adhésion obligatoire
de 26€/an/famille)

Si ce dispositif est susceptible de vous intéresser,
rapprochez-vous de l'école et de la maîtresse de votre
enfant, ou bien contactez directement le Centre Social.

INFOS : Mickaël 06.30.63.11.40 / mickael.bourion@famillesrurales.org

LE CLAS. C'EST QUOI. ?

C'est un **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité** qui s'appuie sur la Charte Nationale de l'Accompagnement à la Scolarité (élaborée en 2001).

Il vise à apporter l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin **pour réussir et s'épanouir dans son parcours scolaire.**

Ce lieu neutre, en dehors des temps scolaires, est encadré par des accompagnateurs proposant des actions, méthodologies, et **approches facilitant l'acquisition des savoirs, l'ouverture des centres d'intérêts et la valorisation pour l'enfant dans ses acquis.**

Le CLAS s'inscrit dans une logique de **soutien à la fonction parentale**, positionnant les parents comme partenaires des actions.

C'EST POUR QUI. ?

Les élèves du CP au CM2, mais aussi aux parents devenant acteurs dans le suivi scolaire de leur enfant.

C'EST QUAND. ?

Après l'école de 16h15 à 18h15, hors vacances scolaires.

C'EST OÙ. ?

Les vendredis au Centre Social à Mont-sur-Meurthe, pour les élèves scolarisés à l'école de Mont-sur-Meurthe.

Les mardis à la mairie de Xermaménil, pour les élèves scolarisés à l'école de Xermaménil.

LE RÔLE DES PARENTS

Ils sont **les premiers partenaires** car ce sont les **premiers éducateurs de l'enfant.**

Ils ont une **place essentielle dans cet accompagnement** en participant au suivi, aux bilans de leur.s enfant.s, et en les invitant à participer aux actions du CLAS.

LE RÔLE DES ENFANTS

Ils sont acteurs, eux aussi, dans leur développement. Ils **participent à la définition des objectifs** à atteindre durant l'année, et à **leur propre évaluation.**

Il est important qu'ils **prennent conscience de leurs points faibles mais aussi de leur force** pour parvenir à leurs objectifs.

LE RÔLE DES ENSEIGNANTS

Partenaires également essentiels dans l'accompagnement et le suivi de l'enfant, ils sont **en lien direct avec les enfants**, et peuvent accompagner les familles vers le dispositif CLAS.

Ils participent également à la **définition des objectifs, du suivi, et de l'évaluation de chaque enfant.**

LE RÔLE DES ACCOMPAGNATEURS

Ils **ne remplacent ni les parents, ni les enseignants.** Ils accompagnent l'enfant à prendre conscience de leur force et les aident à trouver les ressources en eux.

Ils apportent outils, méthodologies, supports amenant l'enfant à **atteindre ses objectifs.**

Par ailleurs, ils peuvent avoir un rôle de **tiers médiateurs.**